

* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

Education et marché

Si l'éducation fait l'objet, dans les pays développés ainsi que dans la plupart des pays en voie de développement, d'une attention aussi soutenue, c'est sans doute parce qu'elle occupe une place charnière dans la régulation de la société et de l'économie, dont elle constitue un facteur très important. C'est pourquoi elle fait partie, dans de nombreux cas, des fonctions régaliennes de l'Etat ; ce dernier prend en compte l'éducation de la population dans nombre de mesures destinées à modeler l'économie et la société. Si l'Etat tente de soustraire le champ éducatif des logiques du marché, il ne peut pourtant l'en déconnecter totalement : parce que l'éducation est tout de même prise dans un marché éducatif qui se développe autour d'elle, et parce qu'elle a un impact important sur les autres marchés, comme le marché du travail ou celui du logement. Un marché est en effet défini traditionnellement par un lieu, fictif ou réel, où se rencontrent une offre et une demande et où s'échangent des biens et services. Ils sont donc le fait d'acteurs économiques et sociaux aux caractéristiques et intérêts particuliers, dont l'éducation est un facteur explicatif ; l'éducation pouvant être elle-même définie comme l'acquisition d'un capital humain - d'aptitudes productives et sociales - pendant une période de temps dite "de loisir" par opposition au temps de travail. L'éducation n'est donc pas participation directe à l'activité productive, cependant elle a un impact sur les marchés ; et en retour, les structures de marché influencent l'éducation. Ce double-effet possède une dimension économique et une dimension sociale, les deux s'influençant mutuellement. Poser la question conjointe de l'éducation et du marché, c'est donc poser celle des motivations et implications à la fois sociales et économiques de l'éducation dans le cadre d'une société au sein

de laquelle le marché et ses mécanismes occupe une place de choix. Pour répondre à cette problématique, un dossier documentaire composé de six documents pourra être d'une aide appréciable pour l'illustration : le premier document porte sur les "marchés scolaires" en France et est tiré d'un article de Georges Felouzis et Joëlle Perrotin paru dans la Revue Française de Sociologie en 2007 ; le second est un extrait de l'article de Pierre Bourdieu, "Avenir de classe et causalité du probable", paru en 1974 dans la même revue. Les quatre documents suivants sont issus de données chiffrées : le premier, tiré d'un article d'Eric Maurin et Sandra McNally paru dans le Journal of Labor Economics (2008) présente un lien entre le fait d'obtenir un diplôme universitaire et celui de devenir cadre ; le second présente le recours à l'enseignement privé selon la CSP et provient d'un article de François Héran paru dans Economie et statistique ; le troisième porte sur le recours aux cours particuliers payants selon la CSP par Jean-Paul Coille dans Education et formations (2010), et le dernier est une étude associant la carte scolaire et le prix de l'immobilier, par Gabrielle Fack et Julien Grenet (Actes de la recherche en sciences sociales).

Pour étudier les liens entre éducation et marché, on se demandera d'abord si et en quoi l'éducation suit les logiques d'un marché - le marché scolaire - que l'on caractérisera (I). On pourra ensuite remarquer que les inégalités de ce marché scolaire sont liées à d'autres marchés et qu'elles se perpétuent ainsi (II). Enfin, l'on s'intéressera plus précisément à ces autres marchés pour étudier l'impact de l'éducation (III).

L'expression proposée, "éducation et marché" semble indiquer, "marché" apparaissant au singulier, la piste d'un marché de l'éducation, ou en tous cas de structures de marché entourant l'éducation. C'est donc d'abord cette éventualité que nous questionnerons dans un premier temps. On pourra d'entrée remarquer que les choix dans l'éducation, au niveau individuel, semblent répondre à des logiques microéconomiques de marché (1). Faisant un pas de plus dans cette direction, on pourra remarquer aussi que ce marché présente des caractéristiques particulières (2). Enfin, il faudra souligner le fait que les rapports des individus à ce marché sont fortement différenciés, notamment selon le groupe social (3).

Les choix qui concernent l'éducation au niveau individuel peuvent être modélisés et étudiés dans le cadre de modèles microéconomiques de type néoclassique; c'est ce que démontre l'économiste Gary Becker, par exemple. Les individus sont conçus, dans cette optique, comme rationnels et maximisateurs; et dans ce cas, ils font des choix en fonction de l'information dont ils disposent et tentent d'atteindre une situation dans laquelle ils ne pourraient trouver une meilleure situation. L'éducation, de fait, peut représenter pour les individus un facteur d'amélioration important de leur situation; puisqu'elle permet d'acquérir ce que Becker nomme du "capital humain", c'est-à-dire un ensemble de savoirs, de savoir-faire et de dispositions qui peuvent leur servir dans leur vie professionnelle. Le niveau de capital humain dont un individu dispose va en partie déterminer sa productivité, qui est elle-même un facteur majeur de fixation du salaire sur le marché du travail, et donc du niveau de vie que pourra espérer l'individu. On voit donc bien que l'éducation peut être saisie dans une optique de marchés sur lesquels elle constitue un facteur déterminant. Cependant, il faut aussi ajouter que l'éducation a aussi un coût d'opportunité. En effet, le fait de prendre le temps - et les moyens financiers - nécessaires pour s'éduquer signifie que ce temps et ces moyens ne sont plus disponibles pour être alloués à autre chose, par exemple, le temps dont on dispose peut être occupé à étudier ou à travailler, mais non les deux en même temps, et opter pour l'un suppose de se priver de l'autre. Les individus

vont donc réaliser un arbitrage entre étudier - et gagner en capital humain - ou travailler - et gagner en capital économique (puisque'ils gagnent alors un salaire), tout en sachant qu'étudier un peu plus (par exemple un année de plus) leur permettra d'accéder à un salaire un peu plus important par la suite. Les individus cessent alors d'"investir dans l'éducation" lorsque cette dernière leur coûte plus qu'elle ne leur rapporte - lorsque le coût marginal est supérieur au gain marginal.

ne rien
écrire
dans

la
partie
barrée

Cependant, le «marché scolaire» en tant que tel est un marché aux caractéristiques particulières. Tout d'abord, il est porteur de plusieurs imperfections de marché, dont la première est une asymétrie informationnelle importante. Ce problème est notamment soulevé par George Felauzis et Joëlle Perrotin dans leur article «Les "marchés scolaires" : une analyse en termes d'économie et de qualité» paru dans la Revue de Sociologie en 2007 (document 1). Les auteurs soulignent en effet que ces marchés ont un «caractère opaque pour les usagers de l'école». De fait, le premier facteur de cette opacité pourrait être perçu comme une distorsion introduite par l'Etat en faisant de l'éducation un service tuteur, ce qui présente certes des avantages mais aussi l'inconvénient de supprimer ou de brouiller le «signal des prix» puisque, ceux-ci ne reflétant pas «les coûts réels de l'éducation», ils ne peuvent pas non plus refléter la qualité de cette dernière. C'est alors un marché qui devra s'appuyer sur des «dispositifs de confiance» tels que les a théorisés le sociologue Lucien Karpik, et qui devra largement reposer sur «le jugement - i.e. la réputation d'un établissement». D'autre part, le «marché scolaire» est un marché qui génère d'importantes externalités positives - le coût social et le coût privé sont donc différents, ce qui introduit des erreurs de jugements et d'arbitrages par rapport au choix que les individus arrêtent, qui ne correspond pas à un optimum social mais seulement à un optimum privé. Le document 5, tiré d'un article de Jean-Paul Caille, «Les cours particuliers en première année de collège [...]» paru dans Education et formations en 2010 montre quant à lui que le «marché scolaire» est en réalité multiple et qu'il se forme

N°

* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

des marchés "parallèles" comme celui des cours particuliers payants. Le marché éducatif enfin une autre spécificité de son statut tutélaire : il est différencié selon les choix d'encadrement public le concernant. Ainsi, la sociologue Nathalie Mons peut-elle établir une typologie des systèmes éducatifs selon leur fonctionnement, d'après les données fournies par l'étude PISA : elle différencie notamment le système anglo-saxon, dans lequel une réelle concurrence est instituée entre les établissements selon une logique de marché, ce qui a pour résultat de former les meilleurs élèves à un très bon niveau, du système français qui met en place, par sa forte volonté de retirer l'école des logiques marchandes, une forte dualisation de l'enseignement, d'où un niveau moyen supérieur à celui de la Grande-Bretagne mais de meilleurs élèves comparativement moins bons. L'efficacité de l'éducation varie donc selon son organisation.

Le "marché scolaire" est donc un déterminant de l'éducation ; mais encore faut-il préciser que le rapport à ce marché scolaire est différencié selon l'appartenance des individus et selon les groupes sociaux notamment, et ce pour plusieurs raisons. La première concerne le capital économique dont bénéficient les individus selon leur groupe social, ce qui va peser sur leurs choix éducatifs. En effet, les individus issus des classes dirigeantes sont généralement dotés d'un patrimoine économique plus élevé, ce qui a un impact sur son arbitrage puisqu'il pourra plus facilement considérer qu'il dispose des moyens pour raisonnablement davantage à son éducation. Cette idée est présente dans le texte de Pierre Bourdieu, "Avenir de classe et causalité du probable" (document 2) : "doté d'un capital économique assez important pour supporter l'attente incertaine des rentrées".

Au contraire, les individus issus de classes moins aisées auront tendance à interrompre leurs études plus tôt faute de moyens. Une autre raison est la différenciation du capital social : d'abord parce que ce dernier représente pour les individus un « filet de sécurité » supplémentaire puisque ceux qui en disposent pourront plus facilement se tourner vers leurs relations en cas d'échec. Enfin, le rapport à l'éducation et donc au positionnement par rapport au marché éducatif est différencié selon la culture propre des groupes sociaux : le document 4 issu d'une étude de François Héran dans un article : « École publique, école privée : qui peut choisir ? » montre que les enseignants du privé ont deux fois plus recours à l'enseignement privé que les enseignants du public. Le rapport différencié au marché éducatif implique donc des stratégies différentes par rapport à ce marché selon les groupes sociaux : d'abord, comme le rappelle P. Bourdieu dans l'article sus-cité, les individus des classes dominantes ont plus facilement accès aux informations correctes sur le marché scolaire, car les enfants des classes dominantes fréquentent les individus occupant des postes plus importants et qui sont donc capables de les aiguiller. Ensuite, ceux-ci ont une meilleure capacité à contourner les obstacles éducatifs, par exemple en ayant recours à l'enseignement privé : le document 4 montre ainsi que le taux de recours à l'enseignement privé recoupe largement l'échelle des revenus et des groupes sociaux. Les rapports au marché scolaire sont donc différenciés selon les groupes sociaux ; mais aussi, par exemple, selon le sexe : ainsi les jeunes femmes prennent-elles plus souvent en compte un hypothétique rôle de mère de famille dans leurs arbitrages éducatifs.

Ainsi, l'éducation s'inscrit, au moins en partie mais de manière variable, dans des logiques qui sont celles d'un marché; cependant les rapports à ce marché éducatif sont différenciés selon les groupes sociaux. Ces rapports différenciés sont producteurs d'inégalités dans l'éducation, qui se perpétuent car l'éducation est aussi liée à d'autres marchés. On pourra d'abord, dans la continuité de la première partie, étudier en quoi les stratégies d'éducation ont un impact sur d'autres marchés et permettent par là la perpétuation d'inégalités éducatives (1); on remarquera alors que l'état peut agir sur l'éducation en agissant sur ces marchés (2). Mais il faudra nuancer et rappeler que les rendements éducatifs sur les marchés demeurent différenciés (3).

On a remarqué que les stratégies face au marché éducatif étaient différenciées selon les groupes sociaux. Ces stratégies répondent à des intérêts perçus différemment qui tendent à reproduire les positions économiques et sociales sur les marchés extérieurs et notamment sur le marché du travail, ce qui a en retour un effet de reproduction des différences stratégiques et donc de perpétuation des rapports sociaux différenciés à l'éducation.

Ainsi, les individus qui ont pu avoir accès à un niveau d'éducation plus élevé – pour des raisons économiques ou informationnelles par exemple – sont susceptibles d'être dotés d'un capital humain plus important, ce qui les rend plus attractifs sur le marché du travail, ce qui leur assure du même coup, si ce n'est un salaire plus important, au moins une sécurité de l'emploi: comme le rappelle Eric Maurin, le diplômé ... n'a jamais autant protégé du chômage puisqu'en cas de crise, les plus diplômés sont certains ou presque de ne pas être au chômage – ils prennent alors la priorité, même sur les postes à moins bonne rémunération, sur les moins diplômés; ce qui confère aux plus diplômés – qui sont aussi souvent les plus aisés – la possibilité d'avoir un salaire important mais aussi une certaine sécurité, ce qui leur permettra à leur tour d'investir de manière similaire dans l'éducation de leurs enfants; au contraire, les individus issus de classes plus modestes obtiennent souvent une place moins favorable sur le marché du travail ce qui se répercute sur les choix éducatifs pour leurs enfants. D'autre part, on peut aussi lire dans le document

5, les capacités à maintenir des enfants fragiles scolairement dans le système scolaire en les empêchant de "décrocher" à l'aide de cours particuliers payants est différencié : si 33,7% des enfants de chefs d'entreprises dont les parents les perçoivent comme "en difficulté" prennent des cours particuliers payants, alors que c'est le cas que de 11,1% d'entre eux chez les agriculteurs ; alors même que les enfants d'agriculteurs réussissent toutes choses égales par ailleurs même bien que les enfants de chefs d'entreprise.

Le marché scolaire est donc un facteur de perpétuation des inégalités économiques et sociales qui ont un impact sur l'éducation ; c'est pourquoi l'Etat peut tenter d'intervenir sur ce "marché" dont il a fait un secteur tutélaire. Le rôle de l'Etat peut d'abord être celui de la prise en compte des imperfections de marché : il peut chercher à réduire l'asymétrie d'information, par exemple, en publiant des classements comme il est de coutume en Grande-Bretagne ou encore aux Etats-Unis. Il rend ainsi accessible à tous une information importante concernant les arbitrages. L'Etat peut également prendre des mesures favorisant la mixité contre les stratégies d'entre-soi : c'est ce qu'il tente de faire avec l'instauration de la carte scolaire, comme le rappelle l'article de George Felouzis et Joëlle Perraton (document 1), qui est sensée rendre l'éducation "égale pour tous jusqu'à la fin de scolarité de collège". Enfin, l'Etat peut tenter d'agir sur une autre imperfection de ce marché scolaire, à savoir agir sur l'externalité positive que génère l'éducation. Il faut alors faire en sorte que l'acteur prenne en compte le bénéfice social dans son arbitrage entre éducation et travail, en mettant en place une série de mesures. La première peut être une norme éducative, une obligation : par exemple rendre l'école obligatoire jusqu'à 16 ans, ou encore imposer un "SMIC culturel", c'est-à-dire un niveau minimal de connaissances pour pouvoir quitter l'école ; ce qui introduit des distorsions mais qui permet de contrebalancer en partie les "mauvais placements scolaires" dont parle Pierre Bourdieu (doc. 1). L'Etat peut aussi accorder des allocations ou des bourses pour aider les familles les moins dotées à financer une meilleure éducation. Comme le montre le document

3, tiré d'un article d'Eric Maurin et Sandra McNally, l'Etat peut enfin agir sur l'accessibilité des diplômes pour favoriser une ascension sociale : les bacheliers ayant obtenu leur baccalauréat en 1968 - année où l'examen fut plus facile - ont une probabilité d'obtenir un diplôme supérieur de 1,6 point de pourcentage par rapport à ceux qui n'ont pas disposé de cette facilité.

Cependant, les rendements de l'éducation sur les autres marchés demeurent différenciés, à niveau égal d'éducation. En effet, les rapports sociaux dans lesquels les marchés sont encastres ne traitent pas également l'éducation selon l'individu qui en témoigne, et ceci parce qu'à formation égale, l'éducation n'est pas vécue de la même manière. Ainsi une étude de D. Pasquali portant sur les "lycées ZEP" à Marseille - où le lycée Thiers accueille des classes préparatoires avec des quotas d'étudiants provenant des lycées ZEP, afin de leur donner une chance de suivre une CPGE - montre que le principal obstacle à l'intégration des grandes écoles par ces élèves est le choc biographique auquel ils doivent faire face lorsqu'ils se retrouvent avec des élèves issus de milieux aisés en majorité et face à un enseignement qui leur est adapté. D'autre part, l'éducation n'est pas le seul facteur déterminant sur le marché du travail : comme pourra le développer Pierre Bourdieu dans La domination, les individus sont des êtres sociaux qui portent en eux leurs origines et appartenances sociales à travers ce qu'il nomme l'"habitus". Ainsi, à niveau d'éducation égal, les individus ne pourront pas tirer le même rendement de leur éducation parce qu'ils pourront être victimes de discriminations selon leur habitus ou leur phénotype. D'autre part, les individus issus de milieux moins favorisés pourront être victimes

d'une violence symbolique qui les empêchera davantage de postuler pour des postes qu'ils jugent hors de leur portée; et c'est là une différenciation que l'on peut noter selon le sexe également. Enfin, les rentabilités éducatives sur le marché du travail varient avec le réseau social disponible pour l'individu - à un même niveau d'éducation, celui qui pourra se servir de son réseau social pour accéder à de meilleurs stages pour se faire connaître est plus susceptible de gagner une position confortable. La rentabilité varie enfin selon le type d'éducation, et c'est ce que met en évidence la sociologue Christiane Renesson: les femmes sont désormais plus diplômées que les hommes mais leurs études portent sur des matières considérées moins rentables, comme les lettres par rapport à la biologie.

Ainsi, l'éducation est prise dans des logiques de marchés, sur lesquels elle a d'ailleurs un impact et qui permettent la perpétuation de différences éducatives structurelles. Mais on peut aussi remarquer que l'éducation a un effet propre sur la structuration et le fonctionnement des marchés qui lui sont extérieurs. On pourra d'abord remarquer que les structures de marché peuvent être influencées par le choix d'éducation et les politiques éducatives (1). On pourra alors ajouter que le fonctionnement des marchés peut être dynamisé par l'éducation (2) puis étudier l'impact direct de l'éducation sur les marchés par effets de boudage notamment (3).

Les structures de marché sont d'abord influencées par les caractéristiques de la population et son rapport à l'éducation; on prendra en compte ici essentiellement le marché du travail, qui est central dans l'organisation sociale et économique. Ainsi, la population active, qui en est un paramètre majeure, est-elle influencée par les choix d'éducation: une population qui fait plus massivement le choix d'études plus longues a pour effet une population active moins importante par rapport à une

population aux caractéristiques similaires mais faisant des études moins longues ; car alors les jeunes entrent plus tardivement sur le marché du travail ; ce qui explique d'ailleurs qu'il soit en un sens rationnel de choisir de faire des études plus longues lorsque l'on se trouve face à un marché du travail saturé. D'autre part, l'éducation, comme on a pu le voir, constitue un gain en capital humain ; ce qui assure une meilleure productivité – d'où un meilleur salaire mais aussi une population structurellement plus productive – mais aussi une meilleure capacité de négociation. C'est en effet ce qui explique

l'explosion des inégalités salariales dernièrement, au moins en partie : les individus au bas de l'échelle salariale ont une productivité très faible et donc leur capacité à négocier un meilleur salaire est nulle ; quand les individus les plus éduqués, en haut de l'échelle salariale, représenteraient une réelle perte s'ils perdaient, d'où une meilleure capacité de négociation. L'éducation définit donc en partie les rapports de force sur le marché du travail, et c'est aussi ce que l'on peut voir dans l'étude de Eric Maurin et Sandra McNally sur la génération de bacheliers de 1968 (document 31). En effet, ceux-ci ayant eu plus souvent accès à une éducation plus importante, ils ont également pu accéder à des postes à salaire et à responsabilités plus importantes, ce qui explique le fait qu'ils aient pu occuper le poste de cadre plus souvent. La différenciation de l'éducation sert par là-même au fondement de segmentations structurelles du marché du travail comme celle qu'ont pu développer les économistes Freire et Doeringer, entre un marché primaire sécurisé et valorisant et un marché secondaire précaire et inextricable du presque. Les choix d'éducation peuvent cependant être à l'origine de dysfonctionnements économiques et sociaux du marché du travail, comme le montre le paradoxe d'Anderson développé par Marie Duru-Bellat dans L'inflation scolaire.

Les marchés peuvent également tirer leur dynamisme de l'éducation. En effet, comme on l'a rappelé, l'éducation génère de fortes externalités ; et c'est pourquoi l'économiste Robert Lucas suggère que l'investissement massif dans l'éducation est un moyen de s'assurer du dynamisme de marché et de la croissance

contre la tendance à un état stationnaire. En effet, l'éducation permet en elle-même d'encourager une tendance à l'innovation, parce qu'elle augmente le capital humain de celui qui a investi dans l'éducation mais aussi celui des individus qui le côtoient. L'éducation dynamise donc les marchés parce qu'elle nourrit la dynamique de l'innovation, qui constitue selon l'économiste Schumpeter, dans L'évolution créatrice, la dynamique de la réussite du capitalisme : en effet, les innovations permettent aux entreprises d'exercer une concurrence monopolistique et donc de réaliser des profits importants dont elles pourront se servir pour se développer et investir à nouveau. Ceci nous amène d'ailleurs à rappeler également, et c'est là précisément le propos de R. Lucas, que l'éducation est aussi une condition à l'inscription dans une économie de la connaissance, tel qu'a l'intention de le faire l'Europe depuis le Traité de Lisbonne (2004), qui semble la solution adéquate pour sauvegarder le dynamisme des marchés des pays développés aujourd'hui. L'éducation par la formation continue, enfin, constitue un vecteur de redynamisation du marché du travail et de celui des biens et services, qui permettrait une adaptation de la main d'œuvre et une fluidification du marché du travail, améliorant les appariements entre offre et demande de travail, comme le montre l'économiste britannique William Beveridge.

L'éducation a enfin un impact beaucoup plus direct sur les marchés, sur la demande et sur les prix qui y sont pratiqués, par effets de baccage. L'éducation a en effet un impact sur les structures économiques - macroéconomiques et microéconomiques, comme on a pu le voir - mais elle a aussi un impact sur les situations individuelles. Ainsi, une meilleure éducation a par effet de baccage un impact direct sur le pouvoir d'achat, puisqu'elle permet d'accéder à de meilleures rémunérations. Cette augmentation du pouvoir d'achat se répercute directement sur la demande, voire sur ses caractéristiques. En effet, une augmentation du pouvoir d'achat peut amener une simple augmentation de la demande; mais, comme le précisent les "lois

ne rien
écrire
dans

la
partie
barrée

N°

12/14

Sujet de la copie : _____

Repère de l'épreuve : _____

Epreuve/sous-épreuve : _____

Durée : 3 h 30 (à 3 h 45 si 2023)

Interdiction d'écrire
hors du cadre
de la page, et
d'apporter des feuilles
intermédiaires dans la
copie.

Note : _____

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) : _____

20

* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

d'Engel¹, une augmentation du pouvoir d'achat devrait également modifier la structure de la consommation même avec l'augmentation du niveau de vie. Ainsi pourra-t-on voir une augmentation des dépenses culturelles avec le niveau d'éducation. On pourra aussi, par exemple, observer un "effet Veblen", c'est-à-dire une augmentation des consommations de luxe, ce qui provoquerait une recomposition des marchés par l'abandon de ces produits par les catégories dominantes - effet auquel fait écho Pierre Bourdieu dans l'article cité auparavant (document 1) : le marché scolaire lui-même n'échapperait pas à ce type d'effets. L'économie géographique permet de saisir une autre dimension des effets directs de l'éducation sur les marchés : l'éducation constitue en effet un service dit "rare", il est donc un puissant facteur de polarisation et de composition et recomposition des espaces ; et c'est bien ce que montrent Gabrielle Fack et Julien Grenet dans leur article "Sectorialisation des collèges et prix des logements à Paris" paru dans les Actes de la recherche en sciences sociales en 2003 (document 6) : la carte scolaire a des effets directs sur le prix des logements ; ainsi, si on compare les ventes immobilières, on remarque qu'une augmentation de l'écart-type de la note moyenne au brevet entraîne toutes choses égales par ailleurs une augmentation des prix au m² de 2,7 %. Ceci peut s'expliquer par le fait que davantage de ménages sont prêts à acheter dans ce quartier pour pouvoir profiter du meilleur niveau d'éducation dispensé par ce collège, d'où une augmentation du prix par confrontation avec l'offre. L'éducation peut donc avoir des effets directs sur les marchés.

N°

13/44

Ainsi, la question de l'«éducation et marché» soulève plusieurs liens et plusieurs mécanismes. Elle suggère d'abord de porter son regard sur la dimension marchande qu'il peut exister à l'éducation - le marché scolaire - qui entretient des liens complexes avec l'éducation : il en entretient notamment les logiques et les structures de différenciation, notamment selon l'origine sociale, mais il permet aussi d'y exercer une action par le biais, notamment, de l'état. Mais les liens entre éducation et marché peuvent aussi être lus dans une optique plus large qui fait de l'éducation un facteur-clé de structure des marchés et de leur fonctionnement, avec une fois de plus l'idée que l'éducation peut alors représenter un outil pour agir sur le marché.

Peut-être aurait-on pu d'ailleurs prendre le terme «éducation» dans un sens encore élargi pour englober une éducation plus familiale, relevant de la coutume et de la tradition; auquel cas on aurait pu montrer, avec le sociologue Max Weber dans son ouvrage L'éthique protestante et la naissance du capitalisme, ou encore en s'appuyant sur l'étude de Pierre Bourdieu sur l'émergence de l'esprit de marché en Kabylie, que l'éducation constitue même une condition d'émergence du marché.